



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E204601

VALABLE JUSQU'AU

09/07/2026

ÉDITÉ LE

08/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2024

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 02/01/2024

10 000

Raison sociale : INOV' ENERGIES

1 RUE DES HETRES

59380 CROCHTE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC COUDEKERQUE-BRANCHE

Siret : 982 902 199 00016

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 3823407-001

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000021849886904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000021849886904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 03 28 25 07 09

Portable : 06 74 98 86 53

Fax :

Site Internet :

E-mail : direction@inov-energies.fr

Responsabilité légale :

DANEL CHARLES GÉRANT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 5231 PROB | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 10/07/2024 |
| 8621 PROB | Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®" | 16/10/2024 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 16/10/2024 |
| o Pompe à chaleur : chauffage | 10/07/2024 |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 10/07/2024 |
| o Radiateurs électriques, dont régulation. | 16/10/2024 |
| o Ventilation mécanique | 16/10/2024 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.